

# RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE du Conseil municipal de DIEPPE

le 9 avril 2018

19 h 00

Hôtel de ville de Dieppe

## ORDRE DU JOUR

	Pages
1. Bienvenue et annonces par le maire	
2. Mot d'ouverture	
3. Appel à l'ordre	
4. Confirmation du quorum par le greffier	
5. Déclaration de conflit d'intérêts	
6. Adoption de l'ordre du jour	
7. Présentations, requêtes et pétitions	
7.1 Demandes de renseignements des membres du conseil - Service régional de Codiac de la GRC	
7.2 Présentation – états financiers 2017 (Lise Caissie, Ernst & Young)	5 - 24
7.3 Présentation publique – modifications – Arrêté Z-9(2017) concernant le plan d'aménagement municipal et Arrêté de zonage Z-10(2017)	25 - 35
8. Questions du public	
9. Adoption des procès-verbaux	
9.1 Réunion ordinaire du conseil tenue le 26 mars 2018	36 - 44

<b>10.</b>	<b>Motions (mémoires) et nominations</b>	
10.1	Finances	
10.1.1	Politique FIN-05 – Demandes de certificats de dettes municipales	45 - 51
10.1.2	États financiers 2017	52 - 107
10.2	Travaux publics	
10.2.1	Prolongation de contrat - service d'enlèvement et d'élimination des déchets	108 - 113
<b>11.</b>	<b>Arrêtés municipaux</b>	
<b>12.</b>	<b>Avis de motion</b>	
<b>13.</b>	<b>Demandes de renseignements et annonces des membres du conseil</b>	
<b>14.</b>	<b>Levée de la réunion</b>	

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE  
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

**No. du point:** 10.1.1  
**Titre:** Politique FIN-05 – Demandes de certificats de dettes municipales  
**Date:** le 9 avril 2018

---

**Que** le conseil accepte que la politique A-3 intitulée « Certificats de dettes municipales » adoptée le 12 septembre 2005 soit abrogée et remplacée par la politique FIN-05 intitulée « Demandes de certificats de dettes municipales ».

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE  
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

**No. du point:** 10.1.2  
**Titre:** États financiers 2017  
**Date:** le 9 avril 2018

---

**Que** le conseil adopte les états financiers audités de la Ville de Dieppe pour l'exercice se terminant le 31 décembre 2017, tels que présentés par la firme *Ernst & Young*.

RÉUNION ORDINAIRE PUBLIQUE  
du Conseil municipal de DIEPPE

RÉSOLUTION

**No. du point:** 10.2.1  
**Titre:** Prolongation de contrat - service d'enlèvement et d'élimination des déchets  
**Date:** le 9 avril 2018

---

**Que** le conseil autorise la prolongation du contrat avec *Fero Waste & Recycling Inc.* jusqu'au 30 juin 2020 visant le service de collecte et d'élimination des déchets bleus, clairs et verts, au coût de 1 165 911,30 \$ (TVH comprise) et autorise en plus que cette dépense soit prélevée sur le compte no 1-2-42-69-2690 (Budget de fonctionnement général - Enlèvement des déchets solides).